

D'UNE CONFERENCE SOCIALE A L'AUTRE : QUELLE REALISATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE 2012 ?

Claire Blondet
Antoine Rémond
Billet du CEP
Juin 2013

D'une Conférence sociale à l'autre : quelle réalisation de la feuille de route sociale de 2012 ?

La deuxième Conférence sociale du quinquennat des 20 et 21 juin 2013 est l'occasion de dresser une esquisse de bilan¹ de la feuille de route sociale élaborée à l'issue de la première Conférence sociale qui s'est tenue en juillet 2012. La feuille de route est un programme de travail proposé par le gouvernement, et accepté par le patronat et les syndicats, définissant, pour chaque sujet traité lors de la première Conférence sociale, la problématique, le calendrier retenu et la méthode suivie (consultation, concertation, négociation paritaire ou tripartite, évaluation, point d'étape, projet de loi, diagnostic, etc.)². Il apparaît que l'ensemble des sujets a été traité de façon inégale. Ce billet vise à mettre en évidence la façon dont la feuille de route sociale de 2012 a été appliquée, en faisant ressortir les sujets les mieux traités et ceux qui l'ont été le moins bien.

Le principal sujet, celui de l'emploi, a fait l'objet d'une attention particulière. La quasi-totalité des thèmes se sont traduits par des mesures concrètes : instauration des emplois d'avenir, refonte du dispositif de chômage partiel, conférence sur la lutte contre la pauvreté, négociation puis loi portant création des contrats de génération, négociation puis loi sur la sécurisation de l'emploi. Seule la négociation relative à l'accès à l'emploi et à la formation professionnelle des travailleurs handicapés qui devait avoir lieu au premier semestre 2013 reste pour l'instant lettre morte. Pour le reste, il s'agit de points d'étape (concernant les accords nationaux interprofessionnels – ANI – sur l'emploi des jeunes de 2011) ou d'évaluation (concernant l'accord de modernisation du marché du travail de 2008) ayant un degré d'urgence moins important et qui ont pu être retardés en raison de la place centrale dans le débat social occupée par l'ANI sur la sécurisation de l'emploi au cours des derniers mois. Signe de cette importance, cet ANI touche à plusieurs thématiques autres que celles relatives à l'emploi (assurance chômage, compte individuel de formation), et dont certaines étaient jusque-là laissées en jachère (instances représentatives du personnel, place des salariés dans les instances de gouvernance des entreprises).

L'ANI sur la sécurisation de l'emploi est susceptible d'entraîner une évolution du dialogue social dans les entreprises³. En revanche, les éléments relevant du dialogue social prévus dans la feuille de route 2012 sont restés à l'état de projet. Quelle que soit la méthode prévue, la rationalisation des négociations obligatoires dans les entreprises, la transparence financière des comités d'entreprise, la reconnaissance des parcours militants et des mandats professionnels, la représentativité patronale, la transparence des financements des organisations syndicales et patronales ont pour l'instant été laissées de côté. La constitutionnalisation du dialogue social tarde à voir le jour. Quant à la négociation sur la modernisation du dialogue social, elle reste suspendue depuis mars 2012.

L'autre sujet remarqué pour son absence dans la politique sociale du gouvernement compte tenu des engagements de la feuille de route de juillet 2012 est celui des rémunérations. Excepté la modification de la formule de calcul du Smic, rien, ou plutôt le contraire de ce qui avait été annoncé, n'a été fait sur ce sujet : la prime dividendes qui devait être supprimée est toujours en vigueur ; le projet de loi sur les rémunérations abusives des dirigeants prévu fin 2012, réaffirmé en janvier 2013, a été abandonné en mai, le gouvernement ayant préféré laisser les entreprises s'autoréguler, ce qui a débouché sur la refonte du code de gouvernance Afep-Medef, rendue publique le 17 juin ; les mesures législatives annoncées pour éviter que les allègements de cotisations sociales sur les bas salaires ne conduisent à l'inertie des négociations de branche n'ont pas été prises ; le Copiesas (Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de

¹ Ce bilan n'est en aucun cas exhaustif. Par exemple, la Fonction publique n'est pas abordée. Sur ce sujet, l'essentiel de ce qui avait été annoncé a été réalisé. Pour plus de détails se reporter au tableau qui suit le texte.

² Pour plus de précisions, lire Claire Blondet, Antoine Rémond, « Vers un nouveau pacte social ? », *Note du CEP*, janvier 2013.

³ Groupe Alpha, Document d'analyse de l'accord national interprofessionnel du 11 janvier 2013, mars 2013.

l'actionnariat salarié) n'a pas été installé ; et la négociation sur l'épargne salariale n'est toujours pas à l'ordre du jour. Une grande confusion règne sur cette question après l'annonce d'une nouvelle loi sur le déblocage exceptionnel de l'épargne salariale et à un arrêt du Conseil d'État⁴ modifiant la base de calcul de la participation, dont l'application devrait être rétroactive.

Concernant la politique industrielle, le redressement productif s'est limité à la remise du rapport Gallois, puis à l'adoption du Pacte de compétitivité, dont la principale mesure est l'instauration du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE), une mesure plus conjoncturelle que structurelle. La Conférence nationale de l'Industrie a été transformée en Conseil national de l'Industrie avec des attributions élargies. La Banque publique d'investissement (BPI), créée à partir de plusieurs entités existantes (Oséo, Fonds stratégique d'investissement, CDC Entreprise), a été lancée en 2013, mais le principe avait été acté sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, et ses orientations stratégiques peinent à émerger.

La deuxième Conférence sociale prévoit six tables rondes : emploi-formation, conditions de travail et santé au travail, filières et emplois d'avenir⁵, retraites et protection sociale, services publics, Europe sociale. Deux thèmes apparaissent comme prépondérants dans la mesure où des réformes sont déjà prévues : les retraites et la formation. Les différentes étapes dans l'élaboration de la réforme des retraites sont conformes à la première feuille de route. En revanche, la réforme du financement de la protection sociale, prévue en 2013, semble compromise. Son calendrier et son contenu dépendront de la réforme des retraites, d'autant plus qu'il s'agit d'un sujet sensible. Les membres du Haut Conseil du financement de la protection sociale n'ont en effet pu se mettre d'accord pour rédiger un avis commun sur le rapport d'étape sur la clarification et la diversification du financement des régimes de protection sociale. Concernant la formation, la réforme devra notamment préciser les modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation, mis en place par l'ANI sur la sécurisation de l'emploi.

Le fait que le thème de l'Europe sociale, bien qu'il s'agisse d'un sujet important, fasse l'objet d'une table ronde est surprenant dans la mesure où la France ne décide pas seule des politiques sociales de l'UE – quand bien même sa position serait unanimement partagée par les acteurs sociaux. Qui plus est, certains sujets relevant des politiques sociales de l'UE font l'objet de tables-rondes spécifiques (emploi, retraites, etc.).

D'autres questions se posent : la disparition des rémunérations au programme de la deuxième Conférence sociale signifie-t-elle que les orientations de la première feuille de route sur ce sujet sont abandonnées ? À l'inverse, la table ronde sur les conditions de travail et la santé au travail sera-t-elle l'occasion de relancer les thèmes non traités de la première feuille de route sociale (négociation sur l'égalité professionnelle et la qualité de vie au travail, enlisée alors qu'elle dure depuis septembre 2012, prévention de la pénibilité) ?

Quant à l'emploi, il a été ajouté in extremis dans la table ronde sur la formation, ce qui a pu donner l'impression que le gouvernement ne prévoyait pas de nouvel « outil » dans sa boîte. Dans l'hypothèse où la courbe du chômage ne s'inverse pas d'ici la fin de l'année, on peut alors se demander à quels nouveaux instruments le gouvernement entend-il recourir. D'autant qu'à la veille de la deuxième Conférence sociale, le contexte social n'est plus le même qu'il y a un an. L'ANI sur la sécurisation de l'emploi a provoqué un repositionnement entre les organisations syndicales signataires (CFDT, CFE-CGC et CFTC) et non signataires (CGT et FO), puis entre les syndicats, le patronat et le gouvernement.

⁴ Arrêt du 20 mars 2013 n° 347633.

⁵ Dans un rapport commun intitulé « Réinventer la croissance agir ensemble pour une dynamique économique », le patronat, la CFDT, la CFE-CGC et la CFTC ont identifié sept gisements de croissance à valoriser.

Tableau de suivi de la feuille de route sociale de 2012

Légende :

réalisé
réalisé partiellement
non réalisé

DIALOGUE SOCIAL	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Instances représentatives du personnel	Dans les meilleurs délais Clause de RDV fixée avec le Gouvernement mi-décembre 2012	Négociation	La négociation sur la modernisation du dialogue social est suspendue depuis la 21 ^{ème} séance du 20.03.2012 et n'a pas repris. Certains éléments ont été abordés dans d'autres configurations, notamment la base de données unique d'information pour les représentants du personnel traitée dans le cadre de l'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi .
Constitutionnalisation du dialogue social	Automne 2012	Travaux préparatoires conduit avec les partenaires sociaux	Le projet de loi constitutionnelle relatif à la démocratie sociale a été présenté par JM. Ayrault en Conseil des ministres le 13.03.2013. Pour être validé, il devra être ratifié en Congrès par plus de 3/5 ^{ème} des parlementaires ou par referendum. Ce texte prévoit l'inscription dans la Constitution des principes de la Loi Larcher de 2007 : le Gouvernement est obligé d'engager une concertation avec les partenaires sociaux, avant toute réforme en matière de relations du travail, d'emploi et de formation professionnelle. Cette règle sera également étendue aux propositions de loi.
Rationalisation des diverses négociations obligatoires dans les entreprises	Avant fin 2012	Groupe de travail	/
Reconnaissance des parcours militants et des mandats interprofessionnels	Début 2013	Négociation	/
Place des salariés dans les instances de gouvernance des entreprises	Début 2013	Concertation	Ce point a été partiellement traité dans le cadre de l'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi qui prévoit la participation aux conseils d'administration des (très) grandes entreprises de un ou deux représentants des salariés avec voix délibérative.
Représentativité syndicale	2 ^{ème} trimestre 2013	Bilan	Les résultats de la représentativité syndicale ont été annoncés le 29.03.2013 et la liste des organisations syndicales représentatives au niveau national et interprofessionnel publiée par arrêté le 30.05.2013. Les 5 organisations « historiques » restent toutes et seules représentatives jusqu'en 2017. En attente du bilan sur la réforme de la représentativité syndicale devant être conduite sous l'égide du Haut conseil du dialogue social.
Représentativité patronale	Sans date	Modalités à définir sur la base de propositions du patronat	Demandes renouvelées du gouvernement d'avoir des propositions avant la conférence sociale de 2013. Certaines organisations ont commencé à faire des propositions (notamment la CGPME et l'USGERES) mais toujours rien du côté du MEDEF.
Transparence financière des CE	Sans date	Dispositions législatives	/

Transparence des financements des organisations syndicales et patronales

Sans date

Bilan

/

Création d'un lieu de dialogue, d'expertise et de prospective ouvert à l'ensemble des acteurs sociaux, à l'image de l'ancien Commissariat Général du Plan.

Sans date

Création, auprès du Premier Ministre, du Commissariat général à la stratégie et à la prospective par décret du 22.04.2013. Il se substitue au Centre d'analyse stratégique. Jean-Pisani Ferry est nommé à sa tête.

EMPLOI	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Emplois d'avenir	Été 2012 – Septembre 2012	Consultation puis projet de loi	Projet de loi portant création des emplois d'avenir présenté au Conseil des Ministres le 29.08.2012 puis déposé à l'Assemblée Nationale en procédure accélérée. Loi promulguée le 27.10.2012, suivi d'un décret d'application le 31.10.2012. Les 1ers contrats « emplois d'avenir » sont signés à Chelles en présence de Hollande le 08.11.2012. Fin avril, 20 000 emplois d'avenir ont été signés selon le Ministre du travail. L'objectif reste de 100 000 emplois d'avenir en 2013 et 50 000 en 2014. L'ouverture au secteur marchand devient possible par arrêté préfectoral à partir de mai 2013.
Chômage partiel	Septembre 2012	Concertation	Suite à une concertation avec les partenaires sociaux, le Gouvernement décide de rétablir l'autorisation préalable de l'administration pour mettre des salariés en chômage partiel (décret du 19.11.2012). La réforme globale du chômage partiel est réalisée par l'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi qui prévoient, à compter du 01.07.2013, la fusion des dispositifs dans un dispositif unique d'activité partielle, dont les modalités seront fixées par décret du Conseil d'Etat, à paraître.
Sécurisation de l'emploi	Septembre 2012 - 1 ^{er} trimestre 2013	Négociation	Document d'orientation remis par le Gouvernement le 07.09.2012. Accord national interprofessionnel signé par l'ensemble des organisations patronales et 3 organisations syndicales (CFDT, CFTC, CFE-CGC) le 11.01.2013. Projet de loi présenté en Conseil des ministres le 06.03.2013 puis déposé en procédure accélérée à l'Assemblée nationale. Loi promulguée le 14.06.2013.
Contrat de génération	Septembre 2012 – Fin 2012	Négociation puis projet de loi	Document d'orientation remis par le Gouvernement le 04.09.2012. Accord national Interprofessionnel signé par l'ensemble des partenaires sociaux le 19.10.2012. Loi adoptée le 01.03.2013, suivi d'un décret d'application le 15.03.2013. Signature du 1 ^{er} accord de branche « sociétés d'assurance » le 23.04.13 ; un 2 ^{ème} est en cours de discussion dans la branche métallurgie.
Lutte contre la pauvreté	Automne 2012	Grande Conférence	La Conférence contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale s'est tenue les 10 et 11 décembre 2012. Un plan pluriannuel contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale a été adopté par le comité interministériel de lutte contre l'exclusion le 21.03.2013. F. Chérèque est chargé de son suivi dans le cadre de ses nouvelles fonctions à l'IGAS où il a été nommé en janvier 2013.
Travail illégal	Automne 2012	Réunion de la commission nationale de lutte contre le travail illégal	La réunion a eu lieu le 27.11.2012, suivie d'un nouveau plan de lutte contre le travail illégal pour les 3 années à venir.
Accords nationaux interprofessionnels sur l'emploi des jeunes de 2011	Fin 2012	Point d'étape	/
Accès à l'emploi et à la formation professionnelle des travailleurs handicapés	Début 2013 – Mi 2013	Négociation	/
Accord modernisation du marché du travail de 2008	Printemps 2013	Evaluation	/

Sécurisation des parcours professionnels	Printemps 2013 – Automne 2013	Travail de prospective confié à un groupe de personnalités	/
Aides publiques aux entreprises	Sans date	Evaluation	Mission d'audit de modernisation des aides publiques aux entreprises lancée en février 2013 par Bercy. Réalisation d'une évaluation par le Conseil d'orientation pour l'emploi (COE) et adoption de 2 rapports sur « les aides aux entreprises en faveur de l'emploi » en avril 2013.
Convention d'assurance chômage	Sans date	Négociation	Un avenant à la convention d'assurance chômage est signé le 06.06.2013 pour mettre en œuvre l'article de l'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi concernant la modulation des cotisations d'assurance chômage pour lutter contre la précarité de l'emploi. La renégociation de la convention d'assurance chômage est prévue à l'automne 2013.

FORMATION	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Compte individuel de formation	Septembre 2012 – 1 ^{er} trimestre 2013	Etude du Conseil national de la formation professionnelle tout au long de la vie (CNFPTLV)	Rapport remis en février 2013 par le CNFPTLV : « Réflexion sur la création d'un compte individuel de formation ». L'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi prévoient la transformation du DIF en compte personnel de formation. Une négociation interprofessionnelle est prévue à l'automne 2013 pour préciser les modalités de fonctionnement du compte personnel de formation avant un projet de loi en fin d'année.
Plan d'urgence	Automne 2012 - Début 2013	Action tripartite	10 territoires élaborent des pactes régionaux pour la réussite éducative et professionnelle des jeunes et des plans d'action régionaux pour la formation des demandeurs d'emploi. La nouvelle convention entre l'Etat et les partenaires sociaux du FSPP prévoit de consacrer 50 millions d'euros dès 2013 à des actions partenariales, notamment avec les régions, sur l'accompagnement des mutations économiques.
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels (FPSPP)	Avant fin 2012	Négociation	Négociation ouverte le 11.09.2012 sur l'affectation des ressources du FPSPP et la détermination du taux de contribution des entreprises à ces ressources. La Convention cadre 2013-2015 est signée avec l'Etat le 12.02.2013.
Service public de l'orientation dans les territoires	Automne 2012	Bilan	Mission d'évaluation réalisée par l'IGAS, l'IGAENR et l'IGEN sur la mise en œuvre du service public de l'orientation (SPO) avec la remise d'un rapport en janvier 2013 : « Le SPO : état des lieux et perspectives dans le cadre de la prochaine réforme de décentralisation ».
Nouvel acte de décentralisation	Automne 2012	Concertation	Le projet de loi décentralisation a été scindé en 3 textes présentés en conseil des ministres le 10.04.2013 : <ul style="list-style-type: none"> - « Modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles » discuté au Sénat depuis le 27.05.2013 ; - « Projet de loi de mobilisation des régions pour la croissance et l'emploi et de promotion de l'égalité des territoires », il doit être présenté au Parlement à l'automne 2013 et contient plusieurs dispositions relatives à la formation professionnelle ; - « Développement des solidarités territoriales et de la démocratie locale », dont l'adoption est prévue avant mars 2014. Il était prévu d'associer les partenaires sociaux à cette réforme pour gérer la cohérence avec l'évolution des dispositifs de formation professionnelle. Pour l'instant, ils restent très critiques : avis positif mais très serré du CNFPTLV en mars 2013, opposition des partenaires sociaux du CA de Pôle emploi, avis défavorables des CSFPE et CSFPT en avril 2013.
Formation professionnelle des jeunes sans qualification	Automne 2012	Bilan	Un document cadre relatif à l'accès à la qualification des jeunes a été réalisé en novembre 2012 par le Ministre délégué à la formation professionnelle. Le Comité interministériel de la jeunesse du 21.02.2013 adopte plusieurs mesures sur la formation des jeunes, notamment la mise en place d'une « garantie jeunes » qui devrait être mise en œuvre dans 10 territoires pilotes en septembre 2013.
Plan de formation	Sans date	Groupe de travail	Traité partiellement dans le cadre de l'ANI et de la loi sécurisation de l'emploi qui prévoient l'articulation entre la négociation sur la GPEC et le plan de formation.

RÉMUNÉRATIONS	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Prime dividendes	Immédiat		La prime dividendes devait être supprimée lors de la loi de finances 2013 mais cela a été remis à la négociation sur l'épargne salariale. Elle est donc toujours en vigueur.
SMIC	Automne 2012 – Fin 2012	Groupe de travail interministériel en association avec la CNNC et des économistes puis projet de texte du Gouvernement	Le rapport du groupe d'experts sur l'évolution des règles de revalorisation du SMIC a été rendu le 26.11.2012. Un décret fixant les nouvelles modalités de revalorisation du SMIC a été publié le 07.02.2013.
	Automne 2012 – Fin 2012	Réunion du comité de suivi des négociations salariales de branche	Le comité s'est réuni le 08.10.2012 et le 18.06.2013 pour faire le point sur la négociation salariale dans les branches dont le minimum conventionnel est inférieur au SMIC.
	Décembre 2012	Bilan	Bilan global sur la situation des branches pour la revalorisation du SMIC et pour réaliser un travail approfondi sur les trajectoires salariales permises par les grilles conventionnelles. /
Bas salaires	Décembre 2012	Mesures légales	Pour éviter les effets d'aubaine sur les bas salaires des allègements de cotisations sociales. /
Rémunérations abusives des dirigeants	Automne 2012 – Fin 2012	Projet de loi	P. Moscovici annonce le 23.05.2013 qu'il n'y aura pas de projet de loi et s'en remet au durcissement du code AFEP-MEDEF. Le code de gouvernance des entreprises cotées est remanié et présenté le 16.06.2013.
Dispositifs de participation financière et d'épargne salariale	Sans date	Diagnostic	La mise en place du Copiasas (Conseil d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié), chargé d'établir un diagnostic préalable à la négociation, n'a toujours pas eu lieu.
	2013	Négociation interprofessionnelle	Cette négociation ayant pour objectif de simplifier les dispositifs et de favoriser l'accès aux TPE / PME n'a toujours pas été lancée.

ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE QUALITÉ DE VIE AU TRAVAIL	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Égalité femmes / hommes	Septembre 2012	Réunion d'un comité de pilotage	Création et réunion le 18.09.2012 d'un comité de pilotage ayant mission de définir et d'organiser les actions à mettre en œuvre au niveau national et régional. Une expérimentation est prévue dans 8 territoires : Aquitaine, Bretagne, Centre, Ile-de-France, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Poitou-Charentes, Rhône Alpes.
Adaptation du dispositif d'application de l'article 99 de la loi du 9 novembre 2010	Sans date	Consultation puis décret	Consultation du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle (CSEP) le 09.10.2012 puis décret du 18.12.2012 qui impose un objectif supplémentaire sur la rémunération effective pour les accords ou plans d'action égalité professionnelle. Les plans d'actions devront désormais être déposés auprès des Direccte et du conseil des prud'hommes. Une instruction de la DGT du 21.02.2013 précise la stratégie de contrôle des Direccte en la matière. Fin avril, le Ministère des droits des femmes annonce 135 mises en demeure prononcées pour des entreprises ne respectant pas la loi et 2 entreprises sanctionnées.
Égalité professionnelle et qualité de vie au travail	Septembre 2012 – Fin du 1 ^{er} trimestre 2013	Négociation puis RDV avec les partenaires sociaux sur les conséquences des conclusions de la négociation	La 9 ^{ème} séance de négociation du 05.06.2013 n'ayant pas permis d'aboutir, une ultime séance est prévue le 19.06.2013, dans l'espoir d'aboutir à la veille de la Conférence sociale.
Analyse des classifications	Avant fin 2012	Groupe de travail	/
Santé au travail	Sans date	Bilan Groupes de travail	Le Groupe sur l'évolution de l'Anact a achevé ses travaux, débattus ensuite au sein du Conseil d'orientation sur les conditions de travail (COCT). M. Sapin a rendu ses décisions le 07.06.2013. Le groupe sur la gouvernance de la santé au travail sera mis en place à la rentrée 2013 sous la présidence de JM. Boulanger.
Prévention de la pénibilité	Sans date		/
Notation sociale des entreprises	Sans date	Réflexion	La mission tripartite (syndicat, entreprise, association et ONG) confiée en mars 2013 à L. Brovelli, X. Drago et E. Molinié pour préciser le champ et les enjeux de la RSE et faire des propositions afin de nourrir les échanges de la conférence sociale 2013 a rendu son rapport en juin 2013 : "Responsabilité et performance des organisations - 20 propositions pour renforcer la démarche RSE".

REDRESSEMENT PRODUCTIF	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Compétitivité de l'industrie	Avant fin Octobre 2012	Mission de Louis Gallois	Rapport Gallois remis le 05.11.2012. Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi le 06.11.2012 mettant en place le CICE (qui sera effectif suite à la loi de finances rectificative pour 2012 du 29.12.2012).
Pôles de compétitivité	Second semestre 2012	Réflexion	Présentation en Conseil des ministres du 09.01.2013 de la nouvelle phase de politique des pôles (2013-2018) qui prévoit une contractualisation entre pôles, Etat, régions et autres collectivités territoriales dans le cadre de contrats de performance sur 6 ans.
Conférence nationale de l'industrie (CNI)	Sans date	Initiative gouvernementale	La Conférence nationale de l'industrie est transformée en février 2013 en Conseil national de l'industrie (CNI) avec l'objectif de promouvoir des pactes entre les industries qui dépendent les unes des autres. Des contrats de filière sont élaborés dans le cadre des comités stratégiques de filière du CNI.
"Agenda compétitivité"	Sans date	Initiative gouvernementale	/
Crédit d'impôt recherche (CIR)	Sans date		Le préfinancement du CIR pour les PME par Oseo est lancé le 13.02.2013. Le CIR est également étendu à certaines activités d'innovation en aval de la R&D.
Banque publique d'investissement (BPI)	Sans date	Initiative gouvernementale	Loi du 31.12.2012 permettant la création de la BPI qui regroupe Oseo, CDC Entreprises, FSI et FSI Régions dans l'objectif de soutenir le financement de l'économie française.

PROTECTION SOCIALE	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Financement de la protection sociale	Septembre 2012 – 1 ^{er} semestre 2013 (remise du rapport)	Diagnostic du Haut conseil sur le financement de la protection sociale, puis concertation avec les partenaires sociaux	Rapport du Haut conseil remis le 31.10.2012 : « Etat des lieux du financement de la protection sociale en France ».
Retraites	Septembre 2012 – Début 2013	Diagnostic du Conseil d'orientation des retraites (COR)	3 rapports publiés par le COR entre décembre 2012 et mars 2013 : <ul style="list-style-type: none"> - « Retraites : perspectives 2020, 2040 et 2060 » - « Compléments aux perspectives du système de retraites en 2020, 2040 et 2060 » - « Retraite : un état des lieux du système français »
	Sans date	Formulation de pistes par une commission ad hoc	La commission pour l'avenir des retraites, présidée par Y. Moreau, a remis son rapport « Nos retraites demain : équilibre financier et justice » le 14.06.2013.
	Printemps 2013	Concertation entre le gouvernement et les partenaires sociaux	/

FONCTION PUBLIQUE	CALENDRIER INITIAL	MÉTHODE	RÉALISATIONS
Agents contractuels	Septembre 2012	Comité de suivi de l'accord du 31.03.11	Réunion du comité de suivi de l'accord du 24.09.2012 et 13.12.2012 pour améliorer les conditions d'emploi et les parcours professionnels des non titulaires.
Prévention des risques professionnels	Rentrée 2012	Négociation d'un accord-cadre	Accord-cadre sur les risques psychosociaux prévu avant la fin du 1 ^{er} semestre 2013. Concertation / négociation sur la qualité de vie au travail au début du 2 ^e semestre 2013.
Accord sur la santé et la sécurité au travail de 2009	Sans date	Bilan	/
Dispositifs de participation financière et d'épargne salariale	Automne 2012	Négociation	/
Égalité professionnelle	<u>Initial</u> Automne 2012	Concertation puis négociation	Négociation du 20.09.2012 au 21.01.2013. Accord du 8 mars 2013.
Bilan de la RGPP, missions des services publics, nouvelle étape de décentralisation	Automne 2012	Concertation	Rapport sur le bilan de la RGPP remis le 25.09.2012. Création du Secrétariat général pour la modernisation de l'action publique (SGMAP) mis à disposition de la ministre chargée de la réforme de l'État. Lancement de la modernisation de l'administration publique (MAP) lors du Comité interministériel de l'action publique (CIMAP) du 18.12.12.
Principes du service public et déontologie des agents	Automne 2012 – 2013	Consultation Projet de loi en 2013 si nécessaire	Réunion le 29.01.2013 sur « Les valeurs de la Fonction publique et la déontologie des agents publics ». Objectif : projet de loi à soumettre en Conseil des Ministres avant le 14 juillet 2013, pour un débat au Parlement à l'automne. Ce sera la partie « valeurs » du projet de loi sur le statut des fonctionnaires annoncé par la ministre de la Fonction publique début 2013.
Carrières et parcours professionnels, rémunérations	Automne 2012 – 2013	Concertation, puis éventuellement négociation début 2013	Concertation sur les carrières, les parcours professionnels et les rémunérations (10.10.2012-07.02.2013) débouchant sur négociation générale tous les deux ans (avec un RDV à mi-parcours pour dresser un premier bilan de la mise en œuvre des mesures et définir le cas échéant des mesures d'ajustement) et une négociation portant sur la rénovation de l'architecture statutaire dont la mise en œuvre sera pluriannuelle.
Mise en œuvre de la réforme sur les moyens syndicaux	Automne 2012	Concertation	/
Prise en compte de l'exercice syndical dans les parcours professionnels	1 ^{er} semestre 2013	Négociation	/